

APPEL A CANDIDATURE Poste de fondé de pouvoir

La Présidence de l'Université Mohammed Premier Oujda ouvre un appel à candidature en interne pour occuper les postes de Fondés de Pouvoirs auprès du Trésorier Payeur de l'Université.

Article 1 : Nombre de poste

- Candidature ouverte pour occuper cinq (05) postes de Fondés de Pouvoirs auprès du Trésorier payeur de l'université



Article 2 : Profil requis

- Personnel administratif de l'Université Mohammed Premier titulaire classé au moins à l'échelle 9.
- Ayant un diplôme de bac+ 2 minimum.
- Ayant exercé au sein des services économiques de l'université.
- Disposant de compétences dans le domaine de la gestion financière, budgétaire, comptable et fiscale.

Article 3 : Taches assignées au poste

Veiller sur la régularité des opérations de dépenses et de recette, tant au regard des dispositions légales et réglementaires.

Article 4 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le président de l'université Mohammed Premier sous couvert de la voie hiérarchique.
- Un curriculum Vitae (CV)
- Une copie des diplômes obtenus
- Un avis du chef d'établissement sur les compétences professionnelles du candidat



Le dossier de candidature doit parvenir au service des ressources humaines à la présidence de l'université Mohammed Premier Oujda au plus tard le 25 octobre 2021 à 18h.

Les dossiers incomplets seront rejetés et classés.

Article 5 : Commission de sélection

La présidence instituera, par décision , une commission chargée de la sélection des dossiers des candidats respectant les conditions du présent avis et des entretiens avec les candidats.

Les candidats sélectionnés passeront un 2^{ème} entretien au niveau de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP) à Rabat.

Article 6: Nomination du candidat

Les candidats sélectionnés pour occuper les postes susmentionnés seront nommé par la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP).

Article 7 : Publication de l'avis

Cet avis est publié :

- Sur le site web de la présidence
- Par affichage dans les locaux de la présidence et des établissements relevant de l'université Mohammed Premier.

